

Appel à candidatures d'experts pour la constitution du Comité scientifique du programme de recherche (CSPR)

Compétences recherchées

Les candidats doivent posséder des compétences scientifiques dans au moins l'un des domaines suivants :

■ **Compétences scientifiques en recherche fondamentale et/ou appliquée en :**

- Médecine : cancérologie, pneumologie, neurologie, immunologie/allergologie, endocrinologie, cardiologie, infectiologie
- Médecine du travail
- Toxicologie, mutagénèse / génotoxicité, cancérogénèse, reprotoxicité, neurotoxicité, toxicocinétique
- Biologie cellulaire et moléculaire, biochimie
- Ecotoxicologie
- Pharmacologie, pharmacocinétique
- Chimie, physico-chimie
- Epidémiologie
- Expologie
- Sciences humaines et sociales
- Microbiologie : bactériologie, virologie, parasitologie, infectiologie
- Entomologie
- Physique, électromagnétisme
- Métrologie

■ **Compétences spécifiques dans les thématiques suivantes :**

- Santé et environnement
- Santé et travail
- Contaminants chimiques
- Perturbateurs endocriniens
- Produits phytopharmaceutiques, biocides
- Qualité de l'air intérieur/extérieur
- Qualité des eaux
- Environnement, écologie ou écosystèmes
- Lutte anti-vectorielle
- Changement climatique
- Cancer, maladies neurodégénératives
- Inégalité d'exposition aux risques sanitaires et environnementaux
- Agents biologiques
- Bruit et ondes acoustiques
- Champs électromagnétiques, radiofréquences
- Rayonnements non-ionisants
- Nanomatériaux
- Microplastiques